

FICHE DE PRÉSENTATION

Opti-Coach

le module d'e-coaching
de prévention des risques liés au
travail sur écran.

Opti-Coach est le 1er module d'e-coaching en ligne qui guide les salariés pas à pas dans le réglage ergonomique de leur poste de travail et fournit aux préventeurs et aux employeurs un diagnostic et un plan d'action collectifs pour la prévention.



INTERACTIF

A distance, les questions-réponses rendent le salarié pleinement acteur



SIMPLE & EFFICACE

le salarié procède à un auto-diagnostic et agit en suivant les recommandations



PEDAGOGIQUE

Le salarié apprend et se questionne sur sa situation et son poste de travail. Il évalue ses connaissances.



LUDIQUE

Format dynamique avec illustrations, vidéo, quizz et jeux de questions-réponses

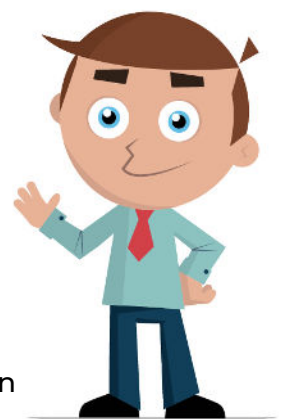
Opti-Coach, c'est ...

Un module de formation - action.

La seule solution en ligne qui permet de lutter efficacement et massivement contre les risques liés au travail sur écran, tout en réduisant les coûts économiques liés aux arrêts de travail et aux maladies professionnelles.

5 étapes (45 minutes à 1h) pour :

- ✓ Faire le point sur sa situation de travail
- ✓ Recevoir l'information et la formation obligatoires relatives au travail sur écran (art. R4542-1 à 4 du Code du travail)
- ✓ Savoir identifier les risques présents à son poste de travail
+ Bénéficier de préconisations de réglage personnalisées
- ✓ Etre accompagné de manière active tout au long du module
+ Vérifier ses connaissances en répondant à un QUIZ
- ✓ Recevoir un bilan de situation complet sur les risques et les actions à mettre en place (bilan individualisé pour le salarié et bilan collectif pour l'employeur)



INNOVATION DANS LA PREVENTION

Opti-Coach a reçu le prix d'innovation Préventica en 2021.

Opti-Coach est l'assistant des préventeurs qui peut, en l'espace d'1 heure seulement, accompagner des centaines de salariés et d'agents dans le réglage de leur poste et offrir instantanément aux employeurs et aux prescripteurs une cartographie complète et un plan d'action pour prévenir les risques.



PRIX DE L'INNOVATION Préventica
LYON EUREXPO
2020/2021

Un bilan personnalisé individuel pour le salarié

A l'issue de la passation, le salarié reçoit un bilan individualisé qui est généré instantanément.

Le bilan détaille les actions réalisées ainsi que les préconisations éventuelles visant à réduire les risques.

C'est un véritable diagnostic couplé à un plan d'actions de prévention.

Le salarié peut également échanger avec le médecin du travail sur la base du bilan.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE POSTE DE TRAVAIL

Légende des pictogrammes utilisés pour présenter le diagnostic et le plan d'action :

- ✓ = Situation adaptée
- ✓ = Situation acceptable
- ✗ = Situation problématique
- ✓ = Vous venez de corriger un problème
- ✓ = Vous allez corriger un problème
- ✗ = Vous devriez corriger un problème mais cela n'est actuellement pas possible



Type de bureau	Diagnostic -> Plan d'action
Travail sur un bureau en marguerite	Vous travaillez dans un bureau individuel
Forme du plan de travail principal	✓ Vous planifiez votre travail sur un bureau en marguerite
Type de plan de travail	✓ Vous disposez d'un plan de travail à hauteur fixe
Accessibilité au poste de travail	✓ Vous jugez l'accessibilité à votre poste de travail comme étant adaptée
Espace sous et autour du bureau	✓ Vous disposez de suffisamment d'espace sous votre plan de travail et autour de vous pour vous déplacer ou changer de posture
Gêne par le bruit	✗ Il vous arrive d'être gêné(e) par le bruit : conversations téléphoniques
Gêne par l'ambiance thermique	✓ Vous n'êtes jamais gêné(e) par l'ambiance thermique



Un bilan collectif pour l'employeur ou le prescripteur

L'employeur a quant à lui accès à l'ensemble des passations des salariés afin d'établir un état des lieux des risques professionnels et de mettre en place les solutions adaptées (actualisation du document unique art.R4121-1 du Code du travail).

La cartographie complète des postes, et le scoring ergonomique lui permettent définir et de prioriser les actions à mettre en place.

SYNTHÈSE COLLECTIVE DES ACTIONS RESTANT À EFFECTUER



SYNTHÈSE DES ACTIONS INDIVIDUELLES RESTANT À EFFECTUER

Les axes clés à prioriser de votre bilan de poste sont :

- Matériel présent**
 - Plan de travail : présent / absent
 - Bureau : fixe / mobile
 - Plan de travail : fixe / mobile
 - Plan de travail : fixe / mobile
 - Plan de travail : fixe / mobile
- Régulages à effectuer immédiatement**
 - Assurez-vous que votre poste de travail est correctement réglé pour vous adapter à votre morphologie.
 - Assurez-vous que votre poste de travail est correctement réglé pour vous adapter à votre morphologie.
- Régulages à effectuer suite à la mise en place de matériel présent**
 - Assurez-vous que votre poste de travail est correctement réglé pour vous adapter à votre morphologie.
- Repositionnements à effectuer suite à la mise en place de matériel présent**
 - Assurez-vous que votre poste de travail est correctement réglé pour vous adapter à votre morphologie.
- Ambiances physiques de travail déclarées comme problématiques**
 - Bruit : présent / absent
 - Ambiance thermique : présente / absente
- Autres conseils**
 - Prenez des pauses régulières.
 - Assurez-vous de bien vous adapter à votre poste de travail.

Votre santé au travail est notre priorité !

Contactez nous :

+33 (0)3 72 47 09 38

contact@optimeo.com

www.optimeo.com

CONÇU EN FRANCE



MODÈLE ET BREVET DÉPOSÉS